Assemblée générale de l'ACIREPh Samedi 17 mars 2018 – de 14h à 17h30

Maison des associations du 3ème arrondissement – 5 rue Perrée – Paris 3ème Métro : République ou Temple

Toutes les candidatures pour participer au C.A. sont les bienvenues ! L'Acireph ne vit que grâce à l'énergie de ses membres : n'hésitez pas à vous impliquer !

Ordre du jour

PREMIÈRE PARTIE

- Rapport d'activité et rapport financier pour 2017.
- Discussion et vote.
- Élection du Conseil d'administration.
- Questions diverses.

DEUXIÈME PARTIE: PROJETS POUR 2018-2019

- Quel bilan des travaux en commissions ? Faut-il les poursuivre ?
- Réforme du lycée Mathiot-Blanquer : Quel positionnement ? Quelles perspectives ?
- Les États généraux de l'enseignement de la philosophie (juin 2018)
- Les Journées d'étude de l'automne 2018 : quel thème ? Quelles modalités d'organisation ?
- Questions diverses.

RAPPELS:

- 1) Pour pouvoir voter à l'Assemblée générale, il faut être à jour de sa cotisation 2017-2018, ou s'en acquitter lors de l'A.G.
- 2) Tout membre de l'Acireph peut poser sa candidature au C.A.
- 3) Si vous ne pouvez pas vous déplacer, envoyez vos contributions au débat par courrier, par e-mail (contact@acireph.org) ou sur notre liste de diffusion *listireph2*.

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION À L'ACIREPH	
□ J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2017/2018, je paye 30 €	
Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal :Ville :	
e-mail:	Tél :
Souhaitez vous être inscrit sur la liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui □ non □ Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui □ non □	
Date:	Signature :
Dullatin d'adhéainn at abharra banaaire au pagtal (libellé à l'ardra de l'Asironh)	

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph) à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris